

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	9 (1933-1934)
Heft:	3
Artikel:	Qu'en est-il?
Autor:	Calpini, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-704552

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

franchise, il obtempérait à sa demande. *) Il ajouta que, acceptant la suggestion de son correspondant, il enverrait de temps en temps « un observateur » à Safien pour se rendre compte aussi directement que possible de la nature du « Service civil ». Et c'est ainsi que les volontaires du S. C. à Safien ont vu à plusieurs reprises M. le lieutenant-colonel Trüb venir en « Observateur » bienveillant, examiner chantiers et cantonnements et causer avec les volontaires, non en adversaire — il l'a dit lui-même —, mais en ami*. Le 15 août même, sur demande du Comité du S. C., M. Trüb fit aux volontaires et devant le public de l'endroit, une causerie sur le rôle de l'armée suisse (*Zweck und Aufgabe der Schweizer Armee*), puis Pierre Cérésole développa l'idée de l'autre défense nationale que représentent les efforts d'entraide. Un entretien amical suivit, qui non seulement dissipait quelques malentendus et convainquit chacun de la sincérité des deux opinions en présence, mais qui fut aussi *un encouragement à poursuivre l'effort du Service civil pour qu'un jour ce service soit reconnu officiellement.* **

S'il suffit qu'un professeur d'antimilitarisme « bien né » fasse preuve de franchise pour être « persona grata » auprès des autorités militaires et y trouve un appui précieux pour sa lutte contre l'armée, la Justice exige que l'on traite avec au moins autant d'égards les naïfs disciples du courageux zélateur des principes les plus subversifs qui subissent des mois de prison à sa place. Les tribunaux militaires vont-ils dorénavant poser aux réfractaires la question suivante : « Etes-vous franc ? » Si la réponse est affirmative, les inculpés seront acquittés; si elle est négative, ils seront condamnés, supposé qu'il s'en trouve pour déclarer ne pas posséder cette qualité. Quoique animé certainement des meilleures intentions, M. le lieutenant-colonel Trüb, en faisant à ses « amis » du « Service civil » une conférence sur l'armée suisse n'a réussi, de l'aveu même de son auditoire, qu'à encourager le S. C. à poursuivre son effort pour qu'il soit un jour reconnu officiellement. Comme si des travaux de terrassement à l'intérieur du pays, exécutés en temps de paix, pouvaient être une équivalence au sacrifice de ceux qui donneront en temps de guerre leur vie pour sauver celle d'autrui !

Il faut rompre là ce flirt dangereux et s'inspirer bien plutôt de la leçon de patriotisme du roi des Belges qui refusa récemment en ces termes, la grâce à deux objec-teurs de conscience :

« Gardien constitutionnel de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, qu'il s'est engagé, par son serment, à maintenir sans défaillance, le roi des Belges, a écrit le Secrétaire de sa maison, refuse de s'associer, sous quelque forme que ce soit, à un mouvement qui, sous prétexte de bannir une injuste guerre d'agression et de conquête, ne tend à rien moins qu'à recommander la soumission passive à l'agresseur en représentant comme un acte moral louable, *le refus de servir la patrie*. Vous estimez que les résultats de la guerre ont montré aux Belges, la vanité et la sottise de leur stoïcisme et de leur faculté de souffrance. Ces paroles criminelles sont un outrage à la mémoire des braves dont le sacrifice noblement accepté a sauvé l'indépendance et la liberté du peuple belge; elles traduisent une fâcheuse incompréhension de l'esprit de la nation belge qui, Dieu merci, reste toujours fidèle à la devise : *Potius mori quam foedari!* »

Oui, il faut que le Département militaire rompe immédiatement et définitivement avec le « Service civil »; tous ceux qui consacrent à l'armée leurs loisirs et beaucoup de leur argent le lui demandent respectueusement mais impérieusement. Il ne peut pas, sans se rendre ridicule et sans décourager les bonnes volontés, continuer son appui à une organisation dont le créateur, le chef et l'âme — M. Pierre Cérésole — a pu écrire dans « La Révolution Pacifique » de juillet-août (avant les Journées), cette appréciation :

« Une fête comme celle des sous-officiers, à Genève, est une honte pour Genève, une honte pour la Suisse, une

trahison du rôle que notre nation doit jouer parmi les peuples. »

Rappelons que se trouvaient notamment à Genève à l'occasion de cette fête qui est une honte et une trahison (sic) : M. le Conseiller fédéral Haerberlin, les commandants de corps Biberstein, Wille et Guisan, les colonels divisionnaires Tissot, de Diesbach, de Muralt et Bridel, ainsi que le colonel Borel, commandant des écoles centrales, et plusieurs chefs d'arme, chefs de section du DMF, instructeurs d'arrondissement.

Genève, septembre 1933.

E. Fontaine, sgt. II/103.

P.S. Les sociétés militaires qui empruntent du matériel pour travailler hors-service à améliorer l'instruction de leurs membres et qui acquittent aux arsenaux des notes souvent élevées pour les budgets restreints dont elles disposent, seraient certainement intéressées de connaître les conditions auxquelles le DMF prête du matériel au « Service civil » dont l'antimilitarisme est le but et la raison d'être. Nous estimons pour notre part que ne devraient être facturés aux sociétés de sous-officiers que le matériel perdu ou détérioré, à l'exclusion de locations, de frais de nettoyage ou de graissage.

Qu'en est-il ?

Le présent article que nous devons à notre dévoué correspondant, M. le lieut. Calpini, bien connu des lecteurs du « Soldat Suisse », touche une question que nous avions résolu de passer sous silence étant donné l'effet désastreux produit par la publication, dans certains journaux suisses, d'un soi-disant plan d'invasion de notre pays par l'armée allemande; mais devant l'émoi de l'opinion publique à la révélation de ce danger, nous tenons à rassurer ceux que la nouvelle, et ils sont hélas! trop nombreux, a fortement alarmés.

Il convient en effet de se rappeler qu'un état-major d'armée est spécialement constitué dans le but d'étudier les possibilités d'une guerre et que si dans notre pays, on n'étudie que des moyens de défense, il n'en est peut-être pas de même au sein des grandes puissances qui nous entourent. Il est probable que, non seulement les allemands, mais les italiens et les français ont aussi prévu le passage éventuel de leurs troupes par la Suisse et c'est pourquoi nous jugeons bien imprudents ceux qui, se faisant l'écho d'un journal français « Le Petit Parisien », ont profité de pousser la « vente au numéro » en propagant un plan sensationnel, que l'on connaît de longue date, mais dont en réalité on se gardait bien de parler.

Notre pays, en vérité, sent cette épée de Damoclès suspendue sur sa tête, mais des articles tels que ceux qui ont paru, ne sont propres qu'à faire accroire aux gens émotifs qu'un danger imminent va fondre sur eux d'un jour à l'autre; d'où panique, affolement et désordre, ce qu'il faut en premier lieu éviter.

A notre avis, la situation n'est ni meilleure, ni plus mauvaise qu'avant, mais il y a une chose certaine, c'est que lorsqu'un journal se mêle de faire une « gaffe », il la fait dans les règles de l'art et au plus loin de sa conscience.

E. N.

Depuis quelques jours la presse, et tout particulièrement « La Liberté », de Fribourg, s'agitent autour de la révélation sensationnelle d'un plan d'invasion de la Suisse par l'armée allemande; plan révélé par un journaliste anglais, et qui, s'il était vrai, serait de nature à nous réserver quelques-unes de ces journées historiques qui font date dans la vie d'un peuple.

D'après ce plan, l'Etat-major du Reich aurait l'intention de passer par la Suisse de façon à prendre à revers la ligne de défense française et attaquer la France

*) C'est nous qui soulignons.

dans les parties vitales de sa défense nationale: région Lyon, St-Etienne, le Creusot.

Cette attaque, de surprise naturellement, se déroulerait en deux phases bien distinctes:

Première phase: bombardement aérien, de nuit, de nos usines de guerre, dépôts d'armes et de munitions et de nos principales places d'armes.

Deuxième phase: Passage à travers la Suisse, avec unités motorisées. Les forces principales pousseraient en avant pour gagner Genève et pénétrer en France pendant que des détachements flanc gardes contiendraient et refouleraient l'armée suisse dans les Alpes.

C'est limpide, comme on voit. Ce qu'il y a de pire c'est que, à mon avis, ce serait réalisable. Une semblable attaque, avec effet de surprise réussi ne risquerait-elle pas d'avoir quelque succès? 200 kilomètres représenteraient 5 à 6 heures de marche pour des colonnes motorisées.

Mais, ce qu'il y a d'intéressant, c'est l'énumération des motifs qui auraient poussé les Allemands à élaborer ce plan. Les voici, toujours d'après la « Liberté ».

Les Allemands, considérant les lignes de forteresses françaises et belges qui s'étendent du Rhin à la mer, estiment inutile de tenter un coup de main de ce côté.

D'autre part la Suisse possède, aux yeux des Allemands, une bonne armée, formée d'éléments excellents, mais, et c'est là-dessus que j'insiste: *pas assez entraînés et non pourvu du matériel nécessaire*. De plus, aucune fortification ne les arrêterait et toutes nos usines de guerre sont dans le nord.

Enfin, les Allemands compteraient sur la démoralisation de nos bataillons alémaniques, refoulés dans le sud et obligés d'y combattre alors que leurs femmes et leurs enfants seraient entre les mains de l'envahisseur.

Qu'en est-il de ce plan? Je l'ignore. Des journaux réclament des précisions par voie diplomatique: C'est de la candeur. S'il était vrai qu'un tel plan existat, ce n'est certes pas Monsieur Hitler qui nous en enverrait une copie certifiée conforme à l'original, en nous demandant notre avis.

Je préfère me rallier aux conclusions du « Journal de Genève ». Soyons prêts. Ce plan existe-t-il? Nous ne le savons pas. On nous le révèle? Disons-nous qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et serrons les rangs. Tout est-il prévu pour une telle éventualité? Il y a des autorités compétentes pour cela: faisons leur confiance. Mais demandons leur les armes et les engins qui nous manquent encore.

Pour nous, soldats, sous-officiers, officiers, gardons notre poudre sèche. Sachons rester calme devant un danger encore bien vague, mais qui pourrait se préciser. Sachons que si de telles choses arrivaient, nous ne serions pas seuls et que de notre résistance première dépendrait le sort d'une nouvelle guerre, comme le sort de la grande guerre a dépendu de la résistance belge en 1914.

Et alors nous aussi, nous saurons nous montrer à la hauteur; nous aussi, comme les Belges de 1914, nous saurons nous grouper résolument autour du Drapeau et mourir pour lui plutôt que de céder un pouce de terrain.

Lt. J. Calpini.

Petites nouvelles

C'est avec une certaine satisfaction que l'on a constaté, pendant les manœuvres de la 2^e division, les progrès remarquables accomplis par le service colombophile de notre armée. Quoique peu connu, ce service peut jouer en temps de guerre un rôle considérable dans l'acheminement des renseignements; en effet, nos pigeons-voyageurs sont de merveilleux messagers

qui, sur une distance de 50 à 80 kilomètres, peuvent s'orienter avec une facilité surprenante et regagner leur colombier à la vitesse de 60 à 80 kilomètres à l'heure. On prétend même que c'est de nuit qu'ils atteignent leur plus grande rapidité. De tels résultats méritent d'être signalés et sont tout à l'honneur du chef du service colombophile, M. le major Boschler, de l'Etat-major général à Berne.

* * *

Il est toujours intéressant de savoir ce qu'on voisin pense de soi et c'est pour cette raison qu'un reporter de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a interviewé le colonel de la Forest-Divonne, attaché militaire français à Berne, à l'issue du défilé de la 2^e division:

— Nous avons été frappés, dit-il, de l'allant, de la discipline et de l'entrain de vos troupes. Le passage de la Thièle, le travail fourni par les pontonniers ont été particulièrement remarquables.

— Le défilé?

— Un défilé apprend beaucoup de choses sur la valeur d'une armée. Le mordant de la troupe, l'alignement des unités, le regard des hommes...

Oui, c'est ce qui a frappé le colonel de la Forest-Divonne: le soldat suisse sait regarder son supérieur; où qu'il se trouve, même dans une position difficile, il tend son regard vers le chef — c'est à ces signes qu'on voit une troupe forte...

— Cependant le matériel...

— Oui, les chefs de votre armée demandent eux-mêmes de moderniser le matériel. En France, on dépense beaucoup pour maintenir le matériel toujours « à la page », mais cela coûte gros, car dans ce domaine aussi, la « mode » passe vite... si l'on peut parler de mode!

Le colonel de la Forest-Divonne est frappé de notre système de milice, qu'il ne voit guère utilisable que chez nous. Car, dit-il, chez vous, le peuple aime le soldat, on le voit, on le sent à chaque instant. Il suffit de se rappeler avec quelle véritable affection la population a reçu la troupe en manœuvre...

* * *

La mort tragique du pilote Zulauf a donné l'occasion au « Travail » d'enfourcher son grand cheval de bataille: « les 20 millions que la Suisse a jeté en l'air (sic) pour l'achat des „Dewoitine“, sur lesquels nos pilotes risquent leur vie beaucoup plus que sur d'autres appareils! »

La phrase est jolie évidemment et son auteur la doit à la mauvaise foi ou à son incompétence totale dans ce domaine. Nous opinons pour la première solution qui est bien dans le cadre des possibilités du « Travail ».

* * *

En Allemagne, l'institut de recherches aéronautiques D.V.L. fait depuis longtemps de nombreux expériences d'atterrissement sans visibilité.

Ces essais seraient maintenant passés dans le domaine pratique. En effet, un radio-phare a été installé sur l'aéroport de Berlin-Tempelhof; cet appareil a été construit par la firme Lorenz.

Grâce à lui, l'avion peut parvenir sans erreur jusqu'à la verticale du lieu où se trouve le phare; à ce moment, les émissions du phare cessent d'être entendues, l'avion atterrit alors en utilisant un altimètre de haute précision.

(Esercito e Nazione.)

* * *

L'armée américaine a procédé à d'intéressants essais sur l'action nocive des gaz sur l'équipage et les moteurs des chars et voitures blindées.

Ces essais auraient démontré que le port du masque à gaz n'est pas à recommander à l'intérieur des chars.

D'ailleurs, tous les types de chars actuellement en service pourraient être rendus étanches au gaz, grâce à quelques légères transformations. On doit naturellement s'efforcer d'éviter que des gouttelettes de liquides nocifs puissent s'introduire dans le char, par les ouvertures supérieures et latérales, qui doivent être absolument hermétiques.

L'air destiné au refroidissement du moteur ne doit pas être respiré par l'équipage, ce qui entraîne la séparation complète de la chambre de l'équipage et de celle des moteurs.

(Militär. Wochenschrift.)

* * *

La presse italienne (Esercito e Nazione entre autres) affecte de relever avec une certaine inquiétude la « fébrile activité » déployée par la Serbie dans des travaux d'ordre militaire qui seraient effectués à la frontière italienne, ainsi qu'aux frontières bulgares et albanaises. Ces travaux porteraient sur un certain nombre de routes stratégiques, sans aucune importance économique.

Toujours le désarmement...